



RECU EN PREFECTURE

Le 02 juin 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230525-D007170H-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE

Publié le : 02/06/2023

### des Délibérations du Conseil Municipal

#### Séance du 25 Mai 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 19 mai 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

**Étaient présents :**

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°3), Mme Anne BENEDETTO (à partir de la question n°3), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à partir de la question n°3), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°16 incluse), M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°3), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°6), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n°8), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n°17), Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°5 incluse, à partir de la question n°9 et jusqu'à la question n°16 incluse), M. Yannick POUJET (à partir de la question n°4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n°20 incluse), Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°3), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER (jusqu'à la question n°2 incluse et à partir de la question n°5), M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n°5 incluse).

**Secrétaire :**

Mme Elise AEBISCHER

**Étaient absents :**

M. Kévin BERTAGNOLI, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Claude VARET

**Procurations de vote :**

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, M. François BOUSSO à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Philippe CREMER à Mme Sylvie WANLIN, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Marie LAMBERT à Mme Karine DENIS-LAMIT (à partir de la question n°9), Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Juliette SORLIN à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Yannick POUJET à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°2 incluse et à partir de la question n°17), Mme Marie ZEHAF à Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°6), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY (de la question n°3 à la question n°4 incluse), M. Jean-Hugues ROUX à M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°21), Mme Lorine GAGLILOLO à M. Anthony POULIN, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. André TERZO (à partir de la question n°17), Mme Laurence MULOT à M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°17).

**OBJET :** 22 - Subventions à des séjours scolaires

Délibération n° 2023/007170

## Subventions à des séjours scolaires

**Rapporteur : Mme Claudine CAULET, Adjointe**

	Date	Avis
Commission n° 3	10/05/2023	Favorable unanime

### Résumé

La ville de Besançon soutient les projets d'écoles auxquels elle apporte un support financier ou technique (subventions aux séjours scolaires, soutien technique aux projets financés par l'Europe). Elle aide également des associations participant aux objectifs du projet éducatif. Il y a lieu dans ce cadre de verser différentes subventions.

Certaines écoles bisontines organisent des séjours scolaires. Pour favoriser l'organisation de ces projets, le Conseil Municipal du 14 novembre 2019 a voté un nouveau règlement de financement. Ce dernier a fixé les principes de financement suivants :

- 250 € par jour et par classe,
- ou 125 € par jour et par classe dédoublée ou spécifique,
- doublement de la subvention dans les écoles des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville au vu des difficultés à réunir les participations financières des familles.

Suite au Conseil Municipal du 23 février 2023, les 7 écoles ayant sollicité la Ville pour une participation au financement de séjours scolaires, ont obtenu des subventions pour un montant total de 29 625€.

### Demande de subvention exceptionnelle :

L'équipe pédagogique de l'école élémentaire Jean MACE souhaite proposer à 41 élèves des classes de CE1 et de CM2 une visite au Musée du Louvre à Paris, pendant une journée.

Cette journée au Louvre s'inscrit d'une part, dans le projet d'école qui vise à promouvoir l'ouverture artistique des élèves et, d'autre part, dans le prolongement d'un projet de chant choral mené avec l'accompagnement du conservatoire. En effet, l'ensemble des classes de l'école JEAN MACE participe à un projet de chant choral avec le soutien du conservatoire, dont les professeurs encadrent des ateliers de chant chaque semaine. Ce projet s'intitule « Rendez-vous manqué, La Joconde ».

La visite au Louvre représente un coût global de 2 371 euros pour les 41 élèves. La participation des familles sera de 30 euros par élève, soit 1 230 euros. Des ventes de gâteaux devraient rapporter 250 euros.

Il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 900 euros, ce qui permettrait de boucler le financement de ce voyage.

### Demande de subventions reçue tardivement :

L'école élémentaire FANART a sollicité la Ville pour participer au financement de 2 séjours scolaires, ces demandes sont parvenues tardivement.

Les projets sont les suivants :

- Ecole Fanart élémentaire, séjour de 5 jours à Lamoura pour 3 classes de CE2/CM1/CM2,
- Ecole Fanart élémentaire, séjour de 3 jours à le Barboux pour 3 classes de CP/CE1/CLEX.

Les subventions sollicitées, en application des critères du règlement, sont les suivantes :

Ecole	Montant sollicité en 2022-2023	Montant attribué en 2021-2022
Fanart élem : séjour Lamoura	3 750€	aucun
Fanart élem : séjour le Barboux	1 875€	
<b>Total</b>	<b>5 625€</b>	

Il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 5 625€, pour ces deux projets.

La dépense totale, **soit 6 525 €**, sera prise sur la ligne 65.255.6574.0022333.21100 et reversée aux coopératives concernées par ces projets.

*MM. Jean-Emmanuel LAFARGE (1) et Nicolas BODIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

**A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution de subventions aux écoles Jean MACE et Antonin FANART.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

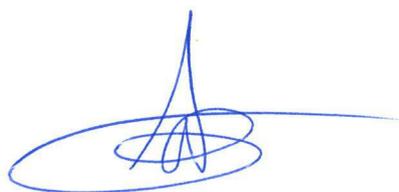
Abstention\*: 0

Conseillers intéressés : 3

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

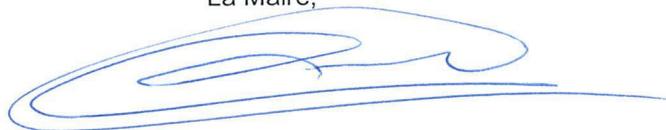
La Secrétaire de séance,



Elise AEBISCHER,  
Adjointe

Pour extrait conforme,

La Maire,



Anne VIGNOT